

Classe à P.A.C au lycée professionnel : quelles implications pour le documentaliste ?

Contexte du mémoire :
Documentation
CAP coiffure
Lycée professionnel La Colline
à Montpellier

Tuteur du mémoire : Anne-Marie, Filleron
Assesseur : Julie, Granier

Résumé :

La classe à Projet Artistique et Culturel ancre, dans une dimension culturelle, les apprentissages de biologie des élèves de CAP Coiffure.

Visite d'exposition et conception de panneaux impliquent une démarche de projet dans laquelle l'acquisition de compétences documentaires et informationnelles se fait avec la médiation du documentaliste.

Summary :

Visiting an exhibition, creating posters can give to students in hairdressing a cultural aspect to their biological courses. This project that takes place in a professional school implies the teacher librarian's help in order to improve the students' documentary and informational abilities.

Mots- clés :

Documentation / Pédagogie du projet / Musée / Lycée professionnel

Sommaire

Introduction	p.1
1. La classe à P.A.C : une réponse à quels besoins ?	p.2
1.1 Contexte	p.2
1.1.1 Des constats	p.2
1.1.2 Des besoins définis	p.3
1.2 Raisons du choix de ce dispositif pédagogique	p.3
1.2.1 Une réponse adaptée aux besoins perçus	p.3
1.2.2 Quel projet PAC pour répondre à nos besoins ?	p.5
2. Quel projet pédagogique pour cette classe à PAC ?	p.8
2.1 Un outil privilégié : le média exposition	p.8
2.1.1 Comment aider les élèves à décrypter l'exposition ?	p.8
2.1.2 Qu'apprend on et comment apprend on au musée ?	p.10
2.1.3 De la visite d'une exposition jusqu'à la conception de panneaux d'exposition	p.12
2.2 Une pédagogie du projet	p.13
2.2.1 Du projet ...	p.13
2.2.2 ...à la pédagogie du projet	p.14
3. Classe à PAC et pédagogie documentaire	p.17
3.1 Quels apprentissages et quelle pédagogie documentaires pour ce projet ?	p.17
3.1.1 Rôle du documentaliste	p.17
3.1.2 Apprentissages documentaires et pédagogie documentaire	p.19
3.2 La spécificité culturelle de la classe à PAC est-elle un atout supplémentaire pour l'implication du documentaliste dans un dispositif pédagogique innovant ?	p.23
Conclusion	

Introduction :

Depuis deux ans, des dispositifs pédagogiques innovants ont été mis en place aussi bien au collège (Travaux Croisés devenant Itinéraires de Découverte), qu'au lycée (Travaux Personnels Encadrés) ou au lycée professionnel (Projet Pluridisciplinaire à Caractère Professionnel).

Ils visent tous l'acquisition de savoirs et de savoir-faire par des moyens pédagogiques qui mettent l'accent sur l'activité de l'élève. Il s'agit en effet, de placer l'élève en situation de construire son savoir.

Mais d'autres buts sont aussi recherchés : l'acquisition de l'autonomie, le développement de l'esprit critique, la stimulation de la motivation ainsi que la valorisation de l'interdisciplinarité.

Dans ces dispositifs, le rôle de l'enseignant est modifié par rapport à la situation magistrale. En effet, ce dernier n'est plus le dépositaire unique du savoir mais il va accompagner les élèves dans leur démarche et ainsi jouer un rôle de médiateur.

Dans toutes ces situations, la pédagogie du projet est mise à l'honneur car chacune vise à la réalisation d'une production concrète.

Pour arriver à cette réalisation, des recherches documentaires doivent être menées pour se documenter sur le sujet. Il faut donc former les élèves à l'acquisition de compétences informationnelles. Et c'est là le rôle du documentaliste.

C'est dans ce contexte pédagogique, que les classes à Projet Artistique et Culturel (PAC) ont été annoncées par Jack Lang, ministre de l'Education nationale, le 14 décembre 2000.

Ce dispositif, à la différence des autres, fonctionne sur un partenariat obligatoire avec un intervenant du domaine artistique ou culturel. Il vise la réduction des inégalités d'accès à la culture ainsi que l'épanouissement équilibré des enfants. Comme les autres, il utilise la pédagogie du projet et l'une de ses finalités réside dans la réalisation d'une production.

Il est très intéressant pour des établissements isolés géographiquement, sinistrés urbainement ou qui accueillent des élèves défavorisés en terme d'accès à la culture, comme le sont souvent, ceux des lycées professionnels.

Ainsi, c'est le cas de certains élèves du lycée professionnel La Colline à Montpellier où j'exerce cette année en tant que professeur documentaliste stagiaire.

Ce lycée compte 909 élèves dont une majorité de filles. Les examens préparés sont le CAP, BEP, Bac Pro, BP, BTS. Différentes filières sont proposées même si on note une prédominance de l'Hôtellerie Restauration. Parmi ces dernières, se trouve le CAP Coiffure dont sont issus les élèves avec qui nous avons monté un projet de classe à PAC sur le cheveu.

Dans ce projet, il est nécessaire que les élèves acquièrent des compétences documentaires et informationnelles pour le mener à bien. Le documentaliste doit assurer leur formation.

Quelles sont donc les implications des classes à PAC au lycée professionnel en terme d'apprentissages documentaires et de rôle du documentaliste ?

Il convient tout d'abord d'identifier les besoins auxquels ce dispositif répond, puis de définir son projet pédagogique ainsi que le média utilisé et enfin d'analyser les apprentissages documentaires visés ainsi que le rôle joué par le documentaliste dans un tel projet.

1. La classe à P.A.C : une réponse à quels besoins ?

1.1 Contexte

Ce sont les élèves de dernière année du CAP Coiffure (classe de ICF1) qui ont participé à la classe à PAC. Cette classe est composée de 24 élèves, exclusivement des filles. Parmi elles, 14 ont au minimum un an de retard et 10 n'ont jamais redoublé au cours de leur scolarité. Certaines avaient des difficultés à suivre en cours au collège.

En outre, il est intéressant de savoir que le CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) coiffure est le seul diplôme existant qui permet d'exercer ensuite le métier de coiffeur ce qui explique la présence d'élèves motivés par cette profession et qui suivaient relativement bien en collège.

1.1.1 Des constats

Les enseignants de cette classe remarquent que les élèves ont des difficultés de compréhension lorsqu'ils lisent des textes divers ainsi que des problèmes pour extraire les informations essentielles d'un document et les reformuler de façon différente, soit pour répondre à une question, soit pour en faire un résumé.

Ces difficultés sont plus accentuées encore, dans les disciplines d'enseignement général (français / histoire-géographie), par rapport à celles d'enseignement professionnel.

Cependant, même dans ces dernières, tout le cours n'est pas dispensé sous forme pratique; ainsi en Sciences et technologies appliquées à la profession (biologie générale et appliquée, technologie des produits et/ou matériels, connaissance des milieux de travail), des connaissances théoriques doivent être apprises par les élèves et la pédagogie utilisée par l'enseignant pour les transmettre est assez souvent magistrale car elle permet de faire passer le maximum de connaissances en un minimum de temps. De plus, cet enseignement de 4 heures est regroupé pour la moitié de la classe sur une même demi-journée. Ainsi, il est difficile pour les enseignants de retenir l'attention des élèves sur un temps aussi long avec comme seul contenu de cours des connaissances théoriques.

D'autre part, les enseignants ont également relevé une faible pratique informationnelle de leurs élèves. Cela concerne aussi bien l'actualité générale qui est le plus souvent perçue seulement au travers du média télévision, que l'actualité spécialisée de leur future profession.

Cela se ressent par une fréquentation du CDI très faible de la part de ces élèves. Pourtant celui-ci possède des revues professionnelles concernant la coiffure (Coiffure de paris, Coiffures et styles) ainsi que des ouvrages sur ce thème. Ces élèves viennent peu, ou même pas du tout, les consulter.

D'ailleurs, un autre indicateur, tel que le nombre d'élèves de la classe inscrits au CDI peut nous aider à cerner leur pratique informationnelle et culturelle. En effet, cette inscription n'est pas automatique, elle n'est enregistrée dans BCDI que si l'élève en fait la demande pour emprunter des livres puis elle est tacitement reconductible tout au long de sa scolarité à la Colline. Ainsi sur les 900 élèves du lycée, 318 ont le statut d'emprunteur. En consultant le logiciel documentaire, j'ai pu connaître le nombre élèves inscrits dans cette classe : 23 sur 24. Mais, nous pouvons voir que seuls 3 d'entre eux ont emprunté un livre cette année et ce depuis le début des séances au CDI pour le projet. Les vingt autres ont emprunté un livre en septembre 2000 le même jour, certainement lors de leur venue avec un enseignant et depuis rien. Dans leur grande majorité, ces élèves n'empruntent pas de livres au CDI sauf lorsque cela leur est imposé.

De plus, parmi eux, seuls quelques-uns connaissent BCDI et savent s'en servir. Il en est de même pour Internet. Leur pratique documentaire, et de façon plus générale, leur culture informationnelle sont assez restreintes.

Ces élèves, le plus souvent issus de milieu modeste, ont peu de pratiques culturelles autres que la télévision, le cinéma, la radio et peu d'occasion de sortie culturelle.

Or, ils vont bientôt quitter l'école pour entrer dans la vie active, devenir citoyens à part entière.

Comment ne pas s'inquiéter de cette faible culture informationnelle alors que notre société est qualifiée de « société de l'information » ? Comment ces élèves pourront-ils alors s'informer pour exercer leur devoir de citoyen ?

1.1.2 Des besoins définis

Quels sont donc les besoins de ces élèves ?

Pour obtenir leur diplôme, ils doivent maîtriser des connaissances théoriques et pratiques, ainsi que des compétences transversales indispensables comme la compréhension d'un texte, le prélèvement et la reformulation des informations essentielles.

Il est aussi nécessaire qu'ils sachent s'informer s'ils ne veulent pas être exclu de la société de l'information dans laquelle ils vivent.

L'école doit leur donner la possibilité de découvrir d'autres pratiques culturelles pour qu'ils s'ouvrent sur le monde extérieur.

Comment y remédier ?

Qu'est-il possible de faire pour aider des élèves à qui l'enseignement frontal convient peu mais qui doivent apprendre pour passer leur CAP des connaissances théoriques et qui ont des pratiques informationnelles et culturelles peu développées ?

Comment les aider à apprendre tout en développant leur pratique informationnelle et culturelle ?

Quel serait le dispositif pédagogique le plus adapté pour répondre aux besoins des élèves ?

1.2 Raisons du choix de ce dispositif pédagogique

1.2.1 Une réponse adaptée aux besoins perçus

Pour répondre aux besoins des élèves, une collaboration enseignant de coiffure-professeur documentaliste a été envisagée, en utilisant la pédagogie documentaire comme méthode d'enseignement.

Néanmoins, les modalités exactes de cette collaboration restaient à définir : fallait-il l'organiser sous forme d'une séquence se déroulant dans un contexte somme toute classique de travail interdisciplinaire, ou bien fallait-il lui donner une plus grande envergure, au regard de l'intérêt et de l'importance des besoins exprimés ?

Il semblait nécessaire de faire de ce travail un temps fort de l'année et donc de l'inclure dans une collaboration de type projet se déroulant sur une bonne partie de l'année.

Il reste maintenant à définir quel dispositif pédagogique semble le plus approprié pour répondre aux besoins des élèves ?

Parmi les dispositifs pédagogiques existants et compte tenu de nos contraintes, deux semblent pertinents : les projets d'action éducative (PAE) de type projet culturel et les classes à PAC . Il n'est pas possible de se placer dans le cas d'un Projet Pluridisciplinaire à Caractère Professionnel car ce dernier concerne les élèves de BEP et pas ceux de CAP, de plus la dimension culturelle n'est pas assez affirmée par rapport à nos attentes.

Les PAE sont définis comme une « démarche pédagogique interdisciplinaire proposant des situations d'apprentissage ouvertes à la communauté éducative et aux partenaires extérieurs de l'école impliquant activement les élèves dans une action »¹. Ils font partie du projet d'établissement. Ils fonctionnent sur une démarche de projet qui favorise une appropriation active des savoirs par les élèves. Le projet implique des partenaires extérieurs (notamment culturels).

Les classes à PAC sont instituées par le plan pour le développement des arts et de la culture du 14 décembre 2000² (conférence de presse de Jack Lang). Ce plan se fixe plusieurs exigences : contribuer à un épanouissement équilibré des élèves par un développement simultané de leur intelligence sensible autant que de leur intelligence rationnelle ; réduire les inégalités d'accès à la culture ; assurer une continuité, de l'école élémentaire jusqu'à l'université, de la rencontre des élèves avec l'art et la culture : ainsi, à terme, deux classes à PAC seront réalisées en primaire et deux dans le secondaire.

Ce plan veut placer la culture et l'art au cœur du système éducatif.

La classe à PAC³ a été mise en place dès la rentrée 2001 à l'école primaire, au collège et au lycée professionnel. Elle s'inscrit dans le projet d'établissement. Elle concerne tous les élèves d'une classe. Elle s'intègre dans les horaires et s'appuie sur les programmes.

Elle est « construite sur trois principes d'action :

- établir des passerelles entre un domaine artistique et culturel et d'autres domaines de connaissance
- associer des enseignants et des praticiens d'un art ou d'un domaine culturel dans une approche culturelle commune
- donner lieu, dans toute la mesure du possible, à une restitution. »

Dans notre cas, il a été décidé de présenter d'une façon différente les connaissances sur la biologie du cheveu, c'est à dire d'en montrer une mise en scène, par l'intermédiaire du média exposition mettant l'accent sur le visuel, l'aspect tangible et manipulateur.

De plus, nous appuyant sur l'esprit général de la circulaire du 14/06/01, qui dit que « les arts sont, en effet, la porte qui donne accès aux autres savoirs », nous avons fait le pari que cette ouverture sur la culture muséale permettrait aux élèves d'appréhender différemment des savoirs et de surmonter certains obstacles qui pouvaient être dus à l'aspect théorique des cours.

¹ France. Ministère de l'Éducation nationale. Recueil des lois et règlements de l'Éducation nationale. Paris : Centre national de la documentation pédagogique. Titre 10. Article 104-7. Arrêté du 27 août 1992. Terminologie de l'éducation.

² Le développement des arts et de la culture à l'école : conférence de presse de Jack Lang du 14/12/2000 . In Mission pour l'éducation artistique et l'action culturelle. Site de la Mission pour l'éducation artistique et l'action culturelle. [en ligne]. Consulté le 03/03/02.

http://www.artsculture.education.fr/mission/texte_14_12.htm

³ France. Ministère de l'Éducation nationale. Enseignement artistique- Les classes à projet artistique et culturel.14/06/01. Bulletin Officiel du Ministère l'Éducation nationale, 14/06/01, n°24.

D'une façon générale, la classe à PAC⁴ est définie comme « une situation d'enseignement dans laquelle le professeur, dans le souci d'inscrire un savoir dans un contexte concret propre à enrichir la compréhension et à donner une illustration, des références, et donc du sens aux disciplines enseignées, insuffle au programme une dimension artistique et culturelle. »

Pour nous, il s'agissait effectivement de rendre plus concret le savoir des élèves, d'améliorer leur compréhension et d'inscrire cette connaissance dans une dimension culturelle qui permettrait d'ouvrir les élèves sur le monde de la culture.

Quelles différences existent entre PAE et classe à PAC ?

La différence est que le dispositif PAC est résolument et spécifiquement tourné vers les arts et la culture alors qu'il ne s'agit que d'une composante (PAE de type projet culturel) pour les PAE. Sinon, de nombreuses similitudes existent en terme de démarche de projet, d'implication et d'activité de l'élève, d'ouverture de l'école sur l'extérieur, de valorisation de l'interdisciplinarité.

Comme la classe à PAC est spécifiquement orientée vers la culture et que c'est un nouveau dispositif pédagogique, c'est vers elle que notre choix s'est porté.

En quoi la classe à PAC répond-elle bien à nos besoins ?

Elle permet d'acquérir des connaissances, des compétences disciplinaires et transversales en utilisant une démarche de projet. Ainsi la réalisation de ce projet va mobiliser des connaissances et aussi permettre la réalisation d'une production concrète.

De plus, la classe à PAC s'appuie sur un partenariat culturel qui permet non seulement de créer des liens entre pratique professionnelle et pratique culturelle mais aussi d'ouvrir les formations professionnelles sur le monde culturel. Ainsi cette ouverture sur l'extérieur va permettre aux élèves d'accéder à une culture qu'ils connaissent peu mais aussi de rencontrer d'autres médias qu'il faudra décrypter et donc développer une pratique informationnelle multiforme.

Maintenant que le dispositif pédagogique le plus adapté a été déterminé, il faut définir notre projet qui répondra spécifiquement à nos besoins.

1.2.2 Quel projet PAC pour répondre à nos besoins ?

Le projet artistique et culturel au lycée professionnel⁵, « est une organisation pédagogique :

- visant une création ou une production qui peut revêtir des formes variées,
- associant un ou des partenaires externes,
- impliquant le plus souvent plusieurs disciplines,
- de préférence en liaison avec l'environnement culturel et artistique des élèves et des établissements,
- permettant de mettre à jour les relations entre les évolutions techniques, scientifiques, artistiques et culturelles. »

Avec une enseignante de coiffure, madame Labar, nous avons co-organisé ce projet intitulé « La découverte du cheveu ». Il implique plusieurs disciplines : coiffure (biologie générale et

⁴ Le plan pour les arts et la culture à l'école : document d'accompagnement du plan de développement des arts et de la culture à l'école. In Mission pour l'éducation artistique et l'action culturelle. Site de la Mission pour l'éducation artistique et l'action culturelle. [en ligne]. Consulté le 03/03/02.

http://www.artsculture.education.fr/mission/frameset_mission_textes.htm

⁵ voir note 2

appliquée), information-documentation, arts plastiques. Il associe des partenaires extérieurs (Musée de la coiffure de Maison-Alfort et essentiellement la Cité des Sciences à Paris) qui ne font pas partie de l'environnement local. Il était très difficile, étant donné la spécificité des objectifs de connaissance, de trouver un partenaire local. De plus, l'exposition temporaire proposée par la Cité des Sciences, fruit d'un partenariat avec un grand groupe spécialisé dans les produits capillaires: l'Oréal, constituait pour nous une chance, étant donné la garantie de sérieux dans les contenus et l'assurance d'une présentation privilégiant les manipulations (« hands-on ») si chères aux pédagogies actives.

Ce projet implique plusieurs domaines artistiques et culturels : la culture scientifique et technique et les arts plastiques.

Il a été réalisé en plusieurs temps⁶. Ceux qui concernent l'activité des élèves sont : tout d'abord la visite des expositions à Paris, puis l'exploitation de cette visite et le projet de conception des panneaux d'exposition, et enfin, la présentation de l'exposition lors de la journée portes ouvertes de l'établissement.

Les élèves doivent tous réaliser un panneau d'exposition sur un sujet différent qui fait partie de leur référentiel de compétences en biologie générale et appliquée.

Les thèmes proposés sont : les différentes phases de la vie du cheveu et le follicule pileux ; la tige du cheveu ; les propriétés du cheveu : résistance, élasticité, plasticité, pouvoir d'adsorption, propriétés électriques ; la couleur des cheveux : mélanines ; les anomalies du cheveu ; les modifications chimiques lors d'une permanente.

Les élèves travaillent par binôme pour qu'il y ait une implication optimale de la part de chacun et surtout une répartition des tâches aussi juste que possible. Chaque groupe réalise les mêmes actions, il n'y a pas de groupe spécialisé dans une tâche précise car notre volonté est que chacun soit responsable de son projet en totalité et passe par toutes les étapes de sa création. Cela est d'autant plus nécessaire que cela leur permet d'utiliser différentes pratiques informationnelles : interroger la base de donnée du CDI à l'aide de BCDI, mener une recherche d'informations sur Internet en utilisant moteur de recherche et annuaire.

Ce projet s'est fixé les objectifs suivants pour répondre aux besoins des élèves :

- de construire, de conforter ou d'approfondir les connaissances des élèves, en biologie générale et appliquée de la coiffure, présentes dans le référentiel et demandées lors de l'examen
- apporter une dimension culturelle aux élèves en relation avec les enseignements et leur future profession
- socialisation : vie de groupe, comportement collectif, prise en charge de problèmes matériels
- appréhender un milieu différent (exposition) et savoir exploiter l'information reçue
- concevoir des panneaux d'exposition

Les objectifs documentaires liés à ce projet, permettant l'acquisition des bases d'une culture informationnelle (aptitude à faire le meilleur usage de l'information), sont les suivants :

- Permettre aux élèves d'extraire de l'information à partir du média exposition par l'intermédiaire d'une grille d'exploitation de la visite

⁶ Voir Annexe 1

- Conception de panneaux d'expositions mettant en jeu les objectifs documentaires suivants : recherche d'informations, analyse et sélection de l'information pertinente, travail de synthèse, réalisation d'une production personnelle

Ainsi les objectifs de connaissance visés mettront en œuvre la pédagogie documentaire qui permettra de lier acquisition de connaissances théoriques, de compétences transversales et d'une démarche informationnelle.

La conception des panneaux d'exposition marque l'ancrage culturel et permet aux élèves de s'ouvrir sur le monde culturel.

Pour mener à bien ce projet, une séquence de travail au CDI⁷, composée de 6 séances a été prévue en collaboration avec les enseignants de coiffure.

A la fin des séances avec les enseignants de coiffure, une séance en collaboration avec le professeur de français permettra de travailler sur l'élaboration du texte final (correction de la syntaxe, des fautes d'orthographe, reformulation de phrases difficilement compréhensibles).

La séance avec l'enseignant d'arts plastiques pour la mise en forme finale des panneaux et le graphisme afférent ne se déroulera pas en présence du documentaliste. Par contre, la séance a été préparée en concertation totale.

Maintenant que les objectifs, les modalités du déroulement de ce projet ont été exposés, voyons en quoi le média exposition est un outil privilégié et pourquoi la pédagogie de projet est la plus adaptée ?

⁷ Voir Annexe 2

2. Quel projet pédagogique pour cette classe à PAC ?

Ce projet est axé sur un média : l'exposition puisque c'est à la fois le partenaire culturel mais aussi le mode de restitution qui a été choisi pour que les élèves s'expriment. De visiteurs d'exposition, ils vont devenir concepteurs des panneaux d'une exposition. Ils vont apprendre à s'informer pour ensuite pouvoir informer les autres.

Pour mener à bien ce projet, la pédagogie utilisée est celle du projet.

2.1 Un outil privilégié : le média exposition

L'exposition est un média. En effet, il s'agit d'« un support de diffusion de l'information constituant à la fois un moyen d'expression et un intermédiaire transmettant un message à l'intention d'un groupe »⁸.

Il est aussi possible de définir l'exposition scientifique comme « un espace à trois dimensions, parcouru par des visiteurs, dans lequel des objets matériels sont disposés selon une trame narrative »⁹. Ainsi, le choix et l'emplacement des objets n'est en rien le fruit du hasard, il obéit à une logique et à un discours : celui des concepteurs. L'exposition n'est pas seulement une mise en scène mais est aussi l'expression d'un point de vue. Le fait qu'une trame narrative ait été décidée au préalable par les muséologues, et surtout qu'elle soit souvent implicite fait que ce média n'est pas d'un accès direct.

Comme tout autre média, elle obéit à des codes et pour bien la comprendre, il faut donc apprendre à la décrypter. Et pour cela, il est nécessaire de comprendre la démarche qui préside à sa conception.

Il ne nous était pas possible, pour une question de temps et aussi parce que notre but n'était pas de faire des élèves des spécialistes de ce média, de leur présenter dans le détail ce qu'est en général une exposition. Mais pour qu'ils ne se trouvent pas désarmés et surtout pour qu'ils soient capables d'en tirer profit, en terme de prélèvement d'informations, il fallait trouver un moyen de médiation entre l'exposition et les élèves.

2.1.1 Comment aider les élèves à décrypter l'exposition ?

Plusieurs possibilités s'offraient à nous pour familiariser les élèves avec ce média :

Tout d'abord, il aurait été possible de leur faire découvrir, lors d'une séance préparatoire, le site Internet¹⁰ de la Cité des Sciences sur lequel l'exposition « le cheveu se décode » était présentée en détail.

Mais il a été décidé de ne pas le faire. Les enseignants de coiffure pensaient que cela enlèverait aux élèves l'effet de découverte lorsque nous serions sur place. Cependant, je pensais que cela permettrait de préparer leur visite, notamment de bien différencier les cinq parties qui organisent le parcours de l'exposition, à savoir : entre vie et matière, la science du produit, le salon des métamorphoses, les cheveux du monde, les objets du cheveu. En effet, autant il est facile de bien se rendre compte de cette organisation structurée sur le plan

⁸ Le petit Larousse illustré en couleurs. Edition 2000, Paris : Larousse, 1999. 1785 p.

⁹ Van-Praet, Michel. Cours de DEA de muséologie des sciences naturelles et humaines. 1997-1998.

¹⁰ <http://www.citesciences.fr>

interactif (ainsi que sur le dépliant de l'exposition)¹¹, autant cela est difficile lorsqu'on est sur place plongé dans un espace à 3 dimensions. Cela aurait permis aux élèves de prendre conscience de la trame narrative qui sous-tend toute l'exposition.

Maintenant que j'ai un peu plus de recul, je pense toujours que cela aurait été nécessaire mais dans le même temps le fait d'avoir vu, avant la visite, un aperçu de l'exposition aurait pu être un élément qui aurait affaibli l'effet de surprise et donc l'impact sur les élèves.

Il nous était aussi possible d'avoir recours aux services d'un guide ou conférencier qui aurait fait découvrir aux élèves l'exposition, cependant nous avons souhaité que les élèves la découvrent à leur rythme, qu'ils puissent s'ils le souhaitent rester plus longtemps devant tel élément, qu'ils aient le temps d'explorer, et aussi de s'imprégner de l'esprit du lieu.

Nous avons opté pour l'utilisation d'un questionnaire¹² d'exploitation de la visite pour « le cheveu se décode ».

Il est composé de deux parties.

L'une concerne le contenu de l'exposition et pose des questions sur les différents thèmes présentés qui ont été retenus comme sujets pour les panneaux des élèves. Il a été élaboré par madame Labar. Dans ce cas, notre objectif était d'attirer l'attention des élèves sur des points précis de l'exposition. Nous voulions qu'ils voient obligatoirement ces parties et qu'ils y prêtent un peu plus d'attention.

Pour concevoir ces questions, le site internet de la Cité des Sciences s'est révélé un excellent allié car il permettait d'avoir une vision très juste de ce qui était présenté, en terme de contenu, dans l'exposition.

J'ai conçu l'autre partie de ce questionnaire qui concerne les panneaux de l'exposition. Je souhaitais que les élèves observent la façon dont les panneaux sont conçus, qu'ils relèvent la présence à la fois de texte et d'illustrations, attirer leur attention sur l'organisation et la hiérarchisation du texte ainsi que sur la diversité de la nature des illustrations.

En résumé, c'est les inciter à regarder comment une partie de l'écrit est communiqué au public pour qu'ils puissent ensuite exploiter ce qu'ils ont vu pour concevoir leur propre panneau d'exposition.

Comment ce questionnaire a-t'il été utilisé par les élèves ?

Le déroulement de la journée à la Cité des Sciences nous a confirmé qu'il était nécessaire de guider les élèves.

En effet, sans repères, ils auraient considéré avoir regardé l'exposition après en avoir fait un premier tour assez rapide. Ainsi, nous les avons dans un premier temps laissé découvrir l'exposition comme ils le souhaitaient, puis lorsque nous avons observé qu'ils commençaient à avoir l'air désœuvré, nous leur avons rappelé qu'ils devaient remplir le questionnaire distribué précédemment. Cela a permis de les relancer et de leur faire approfondir leur visite. Là, nous les avons vu observer de plus près les panneaux mais aussi les différents films ou maquettes proposés et plus seulement l'interactif qui monopolisait leur attention.

L'interactif, dispositif muséographique multimédia ludique, proposait de se faire photographe puis ensuite de « changer de tête » en modifiant sa coiffure parmi un large choix de photos et d'imprimer une image de sa nouvelle apparence. Il jouait à la perfection son rôle d'élément d'appel en focalisant toutes les attentions.

¹¹ Voir Annexe 3

¹² Voir Annexe 4

Il nous semble que le questionnaire a permis d'éviter une visite éclair marquée par les dispositifs muséographiques les plus ludiques. Il a aidé à orienter la visite vers les sujets qui seraient traités par la suite.

Cependant, il ne constitue pas pour autant le meilleur outil qui soit lors d'une visite au musée. En effet, certains spécialistes des musées et des expositions, lui reprochent son caractère scolaire et le fait qu'il induise un comportement de type « course à la bonne réponse » qui empêche la compréhension de la trame narrative de ce qui est présenté. De plus, ils disent que la priorité doit être l'observation des objets et/ou dispositifs muséographiques ainsi qu'une approche émotionnelle des objets qui reste la spécificité du musée. Ils rejettent les questions qui ne nécessitent de la part de l'élève qu'un travail de recopiage des étiquettes ou des textes des panneaux¹³.

Néanmoins, je pense que dans notre cas, le questionnaire était un outil approprié. Nous avons veillé à ce que les questions posées fassent appel à l'utilisation et à l'exploitation de différentes sources d'information (textes de panneaux, films, dispositifs muséographiques, maquettes). Il m'a semblé que disposant de beaucoup de temps pour visiter l'exposition, nous n'avons pas pressé les élèves et qu'ils ont pu avoir une approche émotionnelle tout d'abord. Cependant, le questionnaire les a aidé à dépasser ce premier contact pour accéder au contenu.

Néanmoins, une séance préparatoire à la visite aurait permis de travailler avec les élèves sur leurs représentations concernant l'exposition, de leur demander s'ils ont une idée de la façon dont elle est conçue et les amener à s'apercevoir qu'elle est souvent le reflet du point de vue de ses concepteurs (ne pas oublier que l'Oréal, partenaire de la cité des sciences est un groupe commercial) et puis leur donner quelques clés pour la décoder.

Je tiens aussi à signaler ce qui paraît comme une nécessité dans un projet de ce type pour les enseignants, c'est la possibilité de voir et revoir l'exposition auparavant.

Compte tenu de l'éloignement, nous n'avons pas pu le faire et nous avons dû nous contenter des commentaires ravis de collègues de coiffure de la région parisienne ainsi que d'un site Internet, heureusement très complet et qui permettait donc de préparer la visite, de se familiariser puis de connaître l'exposition à distance. Je pense que sans ce site, et sans visite préalable sur place, un tel projet n'aurait pas pu voir le jour, faute de renseignements suffisants pour évaluer l'adéquation de l'exposition avec nos objectifs. Il est nécessaire que les enseignants aient une connaissance (virtuelle ou réelle) du lieu et de ce qu'il contient pour pouvoir être à même de guider les élèves lors de questions éventuelles de leur part.

Cependant, le fait de ne pas avoir vu l'exposition auparavant peut révéler quelques surprises. Ainsi, lorsque, j'ai conçu une partie du questionnaire, je pensais que les panneaux étaient « classiques » et composés à la fois de textes et d'images (comme dans le reste d'Explora à la Cité des Sciences). Il n'en était rien : textes et illustrations étaient sur des supports différents. Même si cela ne changeait pas grand-chose pour les questions posées qui restaient toujours valables, cela modifiait néanmoins le sens donné à l'avant dernière question sur le rapport entre textes et illustrations ainsi qu'une partie de l'intérêt de la dernière question.

Il est maintenant utile de s'interroger sur ce qu'une exposition peut apporter aux élèves ? puis sur ce qu'on apprend au musée et comment on y apprend ?

¹³ COHEN, Cora, GIRAULT, Yves. Quelques repères historiques sur le partenariat école-musée ou quarante ans de prémices tombés dans l'oubli. Aster, 1999, n°29 : l'école et ses partenaires scientifiques, p. 9-25.

2.1.2 Qu'apprend on et comment apprend on au musée ?

En organisant la rencontre avec l'objet ou avec des dispositifs muséographiques, en mettant en scène des savoirs, l'exposition permet aux élèves de visualiser des concepts théoriques, et ainsi d'aider à leur compréhension. Elle leur donne donc la possibilité de créer une relation individuelle et personnelle avec l'objet. Mais aussi de redonner du sens à ce qu'ils apprennent en les confrontant au réel (rencontre avec l'objet). De plus, elle vise à induire un comportement d'observation voire même de questionnement.

Pour illustrer mon propos, je vais présenter les éléments muséographiques les plus marquants :

Une maquette de 1 mètre de diamètre représentant la tige du cheveu. Elle montre les différents éléments qui la composent et permet de les voir dans une représentation en trois dimensions ainsi que de les toucher et peut-être ainsi de mieux mémoriser certaines de leurs caractéristiques physiques.

Un dispositif muséographique nommé « praxinoscope » qui permet de visualiser la succession des phases de la vie d'un cheveu. Il s'agit d'un cylindre sur lequel sont disposées des images des différentes phases, que le visiteur doit faire tourner pour voir se répéter indéfiniment le cycle de vie d'un cheveu. Beaucoup d'élèves ont été intéressés par ce dispositif.

Dans ce dernier dispositif, transparaît l'esprit de la Cité des Sciences qui favorise les dispositifs de type manipulation où le visiteur doit être actif.

Par ailleurs, les démarches des élèves dans les expositions scientifiques correspondent à celles qui sont préconisées dans les programmes scolaires¹⁴. Les enfants sont mis en situation active de découverte des sciences par le déclenchement de la curiosité, du questionnement, de l'observation, du tâtonnement expérimental.

Ainsi la spécificité du musée, c'est de permettre une rencontre émotionnelle entre le visiteur et l'objet. Mais il n'est pas facile d'évaluer l'apport pédagogique de la visite d'une exposition car cela dépend à la fois des caractéristiques de l'exposition mais aussi de facteurs propres à l'élève.

A partir des apports spécifiques du musée, voyons maintenant comment on apprend au musée.

M Allard¹⁵, membre du groupe de recherche sur l'éducation et les musées (GREM) à l'université du Québec à Montréal, pense que le musée favorise un enseignement concret fondé sur l'apprentissage par l'objet.

Pour expliquer les relations qui s'établissent au musée, il propose une adaptation du triangle pédagogique¹⁶ dans lequel on retrouve l'élève-visiteur, l'intervenant qui peut être l'enseignant et la thématique qui est le thème fédérateur de tous les objets d'un musée. Il existe une relation d'appropriation de la thématique par l'élève (spécificité du musée), alors que l'enseignant va lui adapter la thématique à la capacité d'appropriation de l'élève pour pouvoir l'aider dans sa démarche.

¹⁴ GUICHARD, Jack. Fruit d'un partenariat école-musée, des expositions pour participer à la formation scientifique des élèves. *Aster*, 1999, n°29 : l'école et ses partenaires scientifiques, p. 131-145.

¹⁵ ALLARD, Michel. Le partenariat école musée : quelques pistes de réflexion. *Aster*, 1999, n° 29 : l'école et ses partenaires scientifiques, p. 27-39.

¹⁶ Voir Annexe 5

Au musée, l'élève établira avec l'objet une relation qui relèvera aussi d'éléments affectif, esthétique ou imaginaire. L'apprentissage au musée ne se limite donc pas au plan cognitif mais comprend aussi les plans affectif et imaginaire.

La démarche d'appropriation au musée présente les caractéristiques suivantes :

Elle procède d'abord par synthèse avant de passer à l'analyse (l'objet est d'abord appréhendé dans sa totalité avant d'être analysé par partie)

Elle favorise la diversité des points de vue en permettant à chacun d'aborder le même objet différemment, le questionnement, le développement du sens critique.

Les habiletés intellectuelles mises en œuvre au musée révèlent le questionnement, l'anticipation d'une réponse et la localisation de l'information.

La démarche d'appropriation au musée diffère, tout en la complétant, de la démarche d'apprentissage de l'école.

Que pouvons-nous donc espérer de la visite de l'exposition «le cheveu se décode » en terme d'impact sur nos élèves ?

Nous souhaitons que les dispositifs muséographiques explicatifs (maquettes, films, praxinoscope, manipulations) aussi bien de la structure que des différents phénomènes (croissance, permanente, coloration...) affectant le cheveu laisseront une empreinte tangible qui pourra être exploitée par la suite. Mais cela ne sera possible que si les élèves étaient en situation de questionnement lors de la visite de l'exposition, et non pas en situation de réception passive d'informations. Or, même s'il est difficile de le savoir, nous pouvons penser que le questionnaire a pu jouer, pour certains, ce rôle de déclencheur de questionnement, propice à l'appropriation. De plus, cette attitude de questionnement sera très utile aux élèves lors de la phase de définition de leur sujet ainsi que lors de leur prise de notes.

Dans ce contexte, quelles relations entre l'école et le musée faut-il favoriser ?

Lors de la phase de développement des services éducatifs des musées et de la tenue de ces services par des enseignants, la spécificité du musée a été quelque peu oublié (rencontre émotionnelle avec l'objet) au profit d'objectifs de connaissance.

Nous entrons aujourd'hui dans un partenariat qui respecte la spécificité de chacun et qui s'appuie sur la rencontre avec l'objet au musée.

Nous venons de voir l'intérêt de la visite d'une exposition. Interrogeons-nous maintenant sur quels prolongements lui donner.

2.1.3 De la visite d'une exposition jusqu'à la conception de panneaux d'exposition

J'ai pensé qu'il serait intéressant d'utiliser comme mode de restitution les panneaux pour différentes raisons :

Les élèves ayant vu des expositions, il semblait opportun d'étudier jusqu'au bout ce média c'est à dire de l'observer dans un premier temps puis ensuite de jouer le rôle de concepteur de panneaux d'exposition pour voir toutes les difficultés auxquelles ils sont confrontés.

De plus, ce mode de restitution nécessite un gros travail d'explicitation de la part des élèves s'ils veulent rendre leur panneau accessible à tout public. Ainsi les élèves, pour construire leur texte, partiront d'informations qu'ils auront lues dans des ouvrages spécialisés et qu'ils devront reformuler. Et là, il est nécessaire non seulement de comprendre ce qu'on lit mais aussi de savoir l'expliquer d'une autre façon pour le rendre compréhensible de tous. Il s'agit certes, d'un exercice difficile mais qui est certainement très formateur pour les élèves. Il leur permet de repérer leurs difficultés de compréhension et ainsi de s'y attarder plus longtemps. La reformulation va obliger les élèves à utiliser leur propres mots pour s'exprimer et donc à s'appropriier les savoirs expliqués.

Enfin, les panneaux sont destinés à être vus par le plus grand nombre et de ce fait, il me semble qu'ils concourent à la valorisation de ces élèves, si peu habitués à ce que leurs travaux écrits soient l'objet de tant d'attention.

Il m'a donc semblé intéressant, pour faire le lien entre la visite de l'exposition et le travail qui en résulte, de consacrer la première séance au CDI à une réflexion des élèves sur les différentes étapes qu'ils pensent nécessaires à la conception d'un panneau¹⁷. Cette séance a servi à définir puis à organiser ces étapes avec une alternance de temps de recherche individuel et de travail collectif de groupe.

En réfléchissant à la succession des étapes permettant un déroulement logique, les élèves travaillaient aussi à la définition des grandes phases du projet. Ainsi, ils arrivaient par eux-mêmes à établir le déroulement du projet au fil du temps. J'espère qu'ainsi, ils se l'approprieraient bien mieux que si je m'étais contentée de leur dicter le déroulement des séances à venir.

De plus, l'autre avantage était de les immerger de suite dans une démarche de projet qui allait présider tout au long des séances. Cette pédagogie les guidera pour réaliser leur projet.

2.2 Une pédagogie du projet

La première séance au CDI, dont je parle précédemment, a donc permis de faire le lien entre la visite d'un lieu culturel à l'extérieur du lycée et l'exploitation pédagogique qui en sera faite dans l'établissement.

Cette séance est animée du même esprit que celui qui a présidé à la conception de toutes les autres séances.

Elle vise donc l'activité des élèves non seulement en terme de faire mais aussi en terme de questionnement intellectuel sur la démarche ou stratégie à adopter.

Les élèves se trouvent confrontés au cours des séances à des problèmes qu'ils doivent résoudre pour arriver à réaliser leur panneau. Ainsi, chaque séance leur permet d'avancer dans leur projet.

Il est évident que les élèves sont guidés, cependant je me suis appliquée à leur laisser à chaque fois une part de démarche personnelle qui est le reflet de la stratégie choisie par le groupe. Par exemple, lors de la phase de recherche de documents grâce à BCDI et aux moteurs /annuaires sur Internet, l'outil leur était certes imposé mais c'étaient à eux de trouver les mots-clés à utiliser, ainsi que la façon d'orienter leur recherche en cas de réponses trop nombreuses ou insuffisantes.

Cet exemple illustre une démarche qui s'inscrit dans un projet et qui relève de la pédagogie du projet.

¹⁷ Voir Annexe 2

2.2.1 Du projet ...

Le projet donne du sens aux apprentissages en les finalisant par l'amont. Ainsi la conception et la réalisation de panneaux d'exposition constituent, dès le départ, un objectif concret pour les élèves.

Le projet part des représentations des élèves et les met dans une situation posant problème. De ce fait, l'appropriation des connaissances se fait par confrontation entre les données lues qui viennent à l'encontre des représentations pour les modifier.

La démarche de projet est la conjugaison de compétences individuelles et d'une réalisation collective.

Je me suis moi-même mise en situation de projet pour concevoir la séquence. Ainsi le projet s'articulait autour des objectifs poursuivis pour les élèves (maîtrise de connaissances théoriques en biologie du cheveu, acquisition de compétences transversales et informationnelles, découverte d'autres pratiques culturelles) et mon travail était de trouver une des façons possible d'atteindre ces objectifs.

Les différents temps marquants du projet me sont très vite apparus¹⁸ : une phase d'implication et de mise en situation de projet des élèves, une phase de recherche et de sélection des documents pertinents, une de sélection de l'information pertinente suivie d'une prise de notes et enfin une de reformulation des notes en vue d'en faire un texte de panneau. Lorsque le déroulement de la séquence a été déterminé, il restait à la découper en séances cohérentes qui avaient chacune un sens propre et des objectifs définis. Ensuite, il a fallu trouver et choisir les supports appropriés, et savoir comment organiser les séances pour que les élèves soient, à chaque fois, sollicités en terme de participation active et de démarche personnelle à mener. Pour cela, les séances devaient comporter des objectifs de compétences à acquérir mais aussi viser l'acquisition d'une démarche personnelle de questionnement menant à l'élaboration d'une stratégie de recherche.

Cependant, il était nécessaire que je fasse des choix préalables parmi toutes les possibilités qui s'offraient à moi pour mener ce projet pédagogique et notamment en terme de stratégie à suivre. Chaque étape de ce projet comporte un nombre élevé d'activités susceptibles d'être proposées aux élèves. Et c'est à l'enseignant d'effectuer des choix d'activités en fonction des objectifs à atteindre pour chaque étape. Sinon, à chaque étape, l'élève se retrouverait face à une nouvelle démarche de projet ce qui serait lassant pour lui.

2.2.2 ...à la pédagogie du projet

La pédagogie du projet¹⁹, mise en œuvre ici, propose à l'élève des situations où il devra concevoir et pas seulement appliquer. Elle le place dans des activités de résolution de problème et sollicite donc l'intervention de sa démarche personnelle.

Ainsi, elle part du constat que c'est en agissant que les élèves se construisent. En ce sens, elle constitue un prolongement direct des méthodes actives.

Elle met l'élève en situation de projet, c'est à dire en recherche finalisée d'informations. Elle permet d'organiser une progression dans les apprentissages tout en tendant vers la réalisation d'une production concrète.

¹⁸ Voir Annexe 2

¹⁹ Bordalo, Isabelle, Ginestet, Jean-Paul. Pour une pédagogie du projet. Paris : Hachette éducation, 1995. Pédagogies pour demain :nouvelles approches.

Elle fait appel aux objectifs d'acquisition de connaissances sur un sujet donné ainsi que de savoir-faire qui pourront être transférables dans d'autres situations (par exemple : la prise de notes, la recherche d'informations).

Cette pédagogie du projet est au cœur des référentiels de formation en lycée professionnel.

La motivation est un élément essentiel du projet. Pour susciter cette motivation, il est nécessaire que le projet réponde aux besoins objectifs des élèves tout en tenant compte de leurs désirs et aspirations, et qu'il leur laisse une certaine liberté de choix. Il est aussi important de prendre en compte les éléments suivants dans la motivation²⁰ de l'élève : la perception qu'il a de la valeur d'une activité, de sa compétence à l'accomplir, du contrôle qu'il peut exercer sur cette activité.

Nous avons laissé les élèves former les binômes et donc se choisir un partenaire de travail en fonction de leurs affinités car il est plus stimulant de travailler avec quelqu'un que l'on a choisi qu'avec quelqu'un qui nous a été imposé.

De plus, les travaux de groupe parce qu'ils favorisent les conflits sociaux cognitifs sont source d'efficacité et de progrès intellectuel.

Ensuite chaque binôme a pu choisir son sujet parmi ceux qui étaient proposés. Cette répartition s'est bien déroulée car les élèves se sont bien entendus entre eux et il n'y a pas eu de concurrence pour l'un des sujets.

Par contre, nous n'avons peut-être pas assez pris en compte leurs aspirations et la perception qu'ils avaient de la valeur de cette activité.

Ainsi le choix du domaine de la biologie générale et appliquée, venait du constat que ces connaissances théoriques sont assez difficiles à comprendre pour les élèves et donc à maîtriser et que la pédagogie frontale n'était pas la plus adaptée pour y remédier. Mais c'était un constat de la part des enseignants et même si les élèves sont conscients de leurs difficultés, ils n'auraient peut être pas retenu cette thématique s'ils avaient eu le choix.

Nous n'avons certainement pas assez travaillé à renforcer, stimuler sans cesse cette motivation croyant naïvement que l'exposition aurait joué un rôle déclencheur et moteur suffisant pour insuffler un enthousiasme constant et durable. Ce n'est cependant pas faute d'avoir au cours des premières séances, pris le temps de discuter avec les élèves lorsqu'ils s'interrogeaient sur l'intérêt de faire ces panneaux, à la fois pour eux mais aussi en terme de reconnaissance par les autres. Après la discussion, ils semblaient convaincus et repartaient avec un certain entrain mais qui s'essouffait assez vite.

De plus, j'ai construit les séances en veillant à ce que des temps de travail différents se succèdent pour qu'il y ait des changements de rythme et éviter qu'une certaine monotonie ne s'installe. Ainsi travail individuel / travail collectif, action / réflexion, s'exerçaient en alternance.

En fait, les élèves sont passés par des stades divers de motivation : au début, soutenus par ce qu'ils avaient vus à la Cité des Sciences mais aussi par la joie d'être partiellement déchargés de cours théoriques en biologie générale et appliquée, ils se sont montrés enthousiastes même si des questions d'utilité émergeaient. Puis, lorsqu'ils ont vu que cela exigerait de leur part beaucoup de travail (même s'il ne leur était rien demandé en dehors des séances), leur motivation est un peu retombée mais heureusement les séances sur Internet ont permis de les stimuler à nouveau. Enfin, en phase finale, alors qu'il s'agissait de retravailler (et pour un groupe de reprendre la totalité) le texte pour le rendre plus accessible et plus clair, les bougonnements étaient plus marqués.

En revanche, cette nécessité de « râler », en fait d'exprimer leurs doutes aussi bien sur l'intérêt de ce projet que peut-être aussi sur leurs capacités à le mener à bien, ce besoin d'être

²⁰ Viau, Rolland. La motivation : condition essentielle de la réussite in Ruano-Borbalan, Jean-Claude. Eduquer et former. Auxerre : Sciences Humaines Editions, 1998, p.227-234

encouragés constamment était totalement contrebalancé par le fait que tous avançaient à chaque séance et constituaient progressivement leur panneau. Il n'y a pas eu de refus ni de blocage total à aucun moment. Et la meilleure preuve de leur bonne volonté à réaliser leur panneau, c'est justement pour la grande majorité, la qualité de celui-ci en terme de choix des informations présentées et d'explicitation, de simplification des concepts. Tous les panneaux sont terminés, pas un groupe n'a présenté un texte partiel. Compte tenu des difficultés annoncées auparavant, ces élèves ont réalisé un travail remarquable en terme de capacités à s'informer et à restituer l'information sous un mode de communication qui n'est pas celui qu'ils privilégient.

D'ailleurs, ils sont tous très fiers du résultat final et donc de ce qu'ils ont fait.

Les panneaux seront exposés pour la journée portes ouvertes et ensuite, ils resteront accrochés dans les locaux de coiffure, de manière à être visible de tous et ce de façon permanente.

Il faut aussi peut-être s'interroger sur le mode de restitution que nous avons choisi : était-il assez ludique pour les élèves ? Ne leur rappelait-il pas trop le travail scolaire ? A nous, il nous semblait le plus approprié mais peut-être aurait-il fallu questionner les élèves à ce sujet et leur demander quel mode de restitution ils envisageaient dans un but de communication vers les autres .

Intéressons-nous maintenant aux apprentissages documentaires visés ainsi qu'au rôle du documentaliste.

3. Classe à PAC et pédagogie documentaire

3.1 Quels apprentissages et quelle pédagogie documentaires pour ce projet ?

3.1.1 Rôle du documentaliste

Dans ce projet, le documentaliste est amené à intervenir à plusieurs moments et à remplir deux fonctions : l'une de communication, l'autre pédagogique.

C'est pendant la phase de préparation du voyage pédagogique que la fonction de communication est la plus sollicitée.

Le documentaliste, impliqué dans l'ouverture de l'établissement sur le monde extérieur peut faciliter les relations avec le milieu culturel. De plus, sa mission inclut la « recherche de documents relatifs aux informations culturelles » et il peut « participer à l'organisation, en relation avec les enseignants, de visites, de sorties culturelles. »²¹

C'est ainsi que le documentaliste qui dispose au CDI de la documentation concernant les institutions culturelles, de la possibilité de rechercher des informations matérielles pour préparer l'organisation du voyage est souvent de fait impliqué dans cette phase préparatoire.

Cela inclut aussi la rédaction en commun avec les autres enseignants de documents d'information à destination des parents.

Un autre aspect est aussi à prendre en compte, c'est le rôle du documentaliste qui va explorer les ressources culturelles, pédagogiques et scientifiques de l'exposition (dans notre cas, par l'intermédiaire du site de la cité des sciences) pour obtenir le maximum d'informations sur le sujet, pour pouvoir ensuite présenter ces ressources aux enseignants et les inciter à les consulter.

De plus, cette fonction de communication s'est aussi exercée pour informer les différents enseignants impliqués de l'avancement de ce projet. D'ailleurs, nous pouvons remarquer que ce dernier a été conçu en grande partie par deux personnes : une enseignante de coiffure

(madame Labar) et moi-même alors qu'il aurait été plus intéressant que toutes les personnes concernées soient présentes à chaque temps de concertation. Malheureusement, pour des questions d'emploi du temps, cela était souvent impossible car les classes à PAC ne prévoient pas ces temps de concertation si nécessaires pour construire le projet. Nous avons cependant, régulièrement sollicité les autres partenaires du projet, pour avoir leur avis sur telle ou telle orientation possible du projet. Le plus souvent, ils nous laissaient la responsabilité du choix ou se rangeaient aux propositions faites alors que nous attendions de leur part une implication et des propositions concrètes pour ouvrir d'autres possibilités. Il est à mon sens regrettable que des temps de concertation ne soient pas prévus et inscrits dans l'emploi du temps car cela entraîne inmanquablement le fait que seules quelques personnes portent le projet et donc une implication moindre de la part de ceux qui ne peuvent pas assister aux réunions de préparation. Dans ce projet, les temps de concertation ont été nombreux ne seraient-ce que pour l'organisation du voyage et de toutes ces contraintes matérielles (choix des dates, réservations des trains et de l'hébergement, contact avec les institutions culturelles pour définir le type de visite).

Cette fonction s'est aussi manifestée dans le rôle du documentaliste en tant que coordonnateur du projet. En effet, parce qu'il s'occupait de l'organisation matérielle et pédagogique du

²¹France. Ministère de l'Éducation nationale. Recueil des lois et règlements de l'Éducation nationale. Paris : Centre national de la documentation pédagogique. Article 523.3b. Circulaire n°86-123 du 13 mars 1986.

projet et de par ses contacts réguliers, avec les différents enseignants, il jouait un rôle central dans la communication sur l'état d'avancement du projet.

Pendant cette même phase, les orientations pédagogiques du projet ont été définies. Un document d'exploitation de la visite de l'exposition « le cheveu se décode » a été conçu.

Dans ce cas, le documentaliste a un rôle pédagogique à jouer qui va être prépondérant pendant la phase d'exploitation de la visite et celle de conception des panneaux d'exposition.

En effet, lors des séances au CDI, le documentaliste assure sa mission pédagogique en formant les élèves à la recherche documentaire.

Pour mémoire, les objectifs documentaires de ce projet sont :

- Permettre aux élèves d'extraire de l'information à partir du média exposition par l'intermédiaire d'une grille d'exploitation de la visite

- Conception de panneaux d'expositions mettant en jeu les objectifs documentaires suivants : recherche d'informations, analyse et sélection de l'information pertinente, travail de synthèse, réalisation d'une production personnelle

Ce rôle pédagogique sera plus largement développé dans les paragraphes suivants.

Maintenant que nous avons décrit et expliqué quelles étaient les missions remplies effectivement par le documentaliste dans le cadre de ce projet, regardons la circulaire du 14 juin 2001 sur les classes à PAC pour rechercher la place accordée au documentaliste dans ce texte.

Le documentaliste n'est pas cité dans la partie générale qui sert d'introduction à cette circulaire. Il faut regarder le paragraphe consacré aux classes à PAC au collège pour trouver une trace de sa présence. C'est dans la partie définition qu'il est mentionné : « [L'équipe pédagogique] exploite à la fois les ressources culturelles internes, avec l'aide des professeurs des disciplines artistiques et des enseignants documentalistes... ».

Nous pouvons tout d'abord nous étonner que le documentaliste soit seulement mentionné dans le paragraphe sur le collège et pas dans celui sur le lycée professionnel. Estime t'-on qu'au lycée les élèves sont suffisamment autonomes pour se passer de son aide ?

Ensuite, que faut-il comprendre lorsqu'on parle d'aide à l'exploitation des ressources culturelles internes ? Cela n'est pas explicite. S'agit-il de l'exploitation des ressources que contient le CDI ? Et dans ce cas, le mot exploitation fait-il référence aux modalités qui permettent d'une part d'accéder aux documents donc de mener une recherche documentaire et d'autre part d'être capable d'extraire les informations pertinentes des documents. Le rôle pédagogique du documentaliste serait alors présent. Un élément peut nous permettre de croire en cette hypothèse : le documentaliste est cité sous le terme d'enseignant-documentaliste et donc la référence à sa fonction pédagogique est explicite.

Les missions du documentaliste ayant été présentées, regardons maintenant quels apprentissages documentaires il vise et quelle pédagogie il utilise.

3.1.2 Apprentissages documentaires et pédagogie documentaire

Le but que je me suis fixé est que les élèves acquièrent non seulement des savoir-faire en terme de recherche d'information mais aussi une méthodologie de recherche. En effet, il me semble important que les objectifs documentaires visés ne se traduisent pas seulement en terme de compétences ou savoir-faire mais aussi en terme de concepts ou savoirs déclaratifs.

La compréhension et la maîtrise par les élèves d'une démarche de recherche d'informations c'est à dire leur permettre de donner à la fois un cadre à toutes les actions qu'ils font et aussi une explication à leurs actes, peut les inciter à avoir une attitude réflexive sur leurs actions et donner du sens à ce qu'ils font. De plus, ils constatent que la stratégie de recherche est composée d'étapes incontournables comme par exemple identifier les ressources potentielles mais que les ressources peuvent varier d'une recherche à l'autre. Ils s'aperçoivent de la nécessité d'adapter à chaque fois leur recherche en fonction du sujet donné.

Pour eux, l'acquisition de cette démarche me paraît fondamentale, car ils vont pour la plupart quitter l'école l'an prochain pour entrer dans la vie active. Cette démarche leur sera alors utile, si à un moment donné, un besoin informationnel émerge aussi bien pour résoudre un problème concret que pour s'autoformer à de nouvelles techniques. De plus, elle permet l'acquisition d'une certaine autonomie dans le domaine informationnel.

Lors de la phase de conception des panneaux, les apprentissages documentaires visés, autres que l'acquisition d'une démarche de recherche d'informations, sont nombreux. Ils constituent, les compétences minimales qui permettent de mener à bien une recherche d'informations, et de la valoriser par la conception d'une production organisée dans un but de communication.

Je vais présenter ces apprentissages documentaires en les recontextualisant par rapport à leurs savoirs de référence, et en m'appuyant pour cela sur le référentiel de compétences élaboré par la FADBEN.

Numéro de la séance	Compétences documentaires	Savoirs de référence
2	<ul style="list-style-type: none"> • Se questionner pour traduire un sujet en mot-clés • Utiliser BCDI 2 pour une recherche • Relever les références des documents 	<ul style="list-style-type: none"> • Interrogation, mot-clé, concept • Bases de données, langage documentaire, opérateurs logiques, outil de recherche de l'information • Référence de l'information
3	<ul style="list-style-type: none"> • Manipuler l'outil multimédia • Comprendre les spécificités des outils de recherche du Web • Comprendre l'arborescence d'un site Web 	<ul style="list-style-type: none"> • Système d'information, réseau, base de données, hypermédias • Outils de recherche de l'information • Organisation de l'information
4	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser moteurs de recherche et annuaires du Web • Sélectionner des sites ou pages Web intéressants 	<ul style="list-style-type: none"> • Outils de recherche de l'information • Pertinence de l'information
5	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner l'information pertinente • Prise de notes 	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence de l'information • Prise de notes
6	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en forme de l'information pertinente • Réalisation de la production écrite : panneaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Condensation de l'information • Communication, normes de production

Ainsi nous pouvons voir dans ce tableau, que dans un tel projet, les compétences documentaires à acquérir sont nombreuses et qu'elles sont toutes nécessaires pour la bonne réalisation de toutes les étapes de la conception du panneau.

Or, les élèves n'en maîtrisaient pratiquement aucune.

Prenons comme exemple, les compétences documentaires se rapportant au savoir de référence suivant : outils de recherche de l'information²² qui concernent l'utilisation de BCDI 2 pour une recherche lors de la séance 2 et l'utilisation des moteurs de recherche et des annuaires du Web lors des séances 3 et 4.

Non seulement ces compétences sont indispensables à maîtriser dans le cadre de notre recherche car elles permettent l'accès aux documents mais elles seront aussi réutilisables par l'élève dans le futur.

C'est pourquoi, compte tenu de l'importance actuelle et future, en terme de source d'informations, que représentent tous les sites du Web, j'ai décidé de faire découvrir aux élèves (la plupart ne le connaissait pas) le Web ainsi que ses outils de recherche spécifiques même si cela présentait peu d'intérêt en terme de résultat de recherche. En effet, peu d'élèves ont trouvé des informations sur leur sujet. Et parmi ceux qui ont trouvé, cela était souvent la

²² Cette notion de référence n'est pas citée par la FADBEN mais elle est décrite dans le tableau : « Inventaire des notions de référence pour une didactique de l'information ». In académie de Nantes. Site de l'académie de Nantes [en ligne]. Consulté le 07/05/01
[http : //www.ac-nantes.fr/peda/disc/cdi/peda/duplessis/savdoc1.htm](http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/cdi/peda/duplessis/savdoc1.htm)

même chose que dans les livres ou revues. Sur le Web, le domaine de la coiffure est essentiellement représenté par de l'information de type commerciale.

Il semble en effet indispensable, à l'heure des réseaux mondiaux, d'initier les élèves à l'utilisation de ces nouveaux outils. Comme nous venons de le voir, de nombreuses informations commerciales concernant la coiffure y sont disponibles et les élèves doivent avoir les compétences nécessaires pour y accéder dans le cadre de leur activité professionnelle.

La séance 3²³ a donc été consacré à la découverte du Web. Elle permettait outre l'acquisition de compétences documentaires, l'appropriation d'un vocabulaire spécialisé. Pour cela des fiches ont permis de guider les élèves mais aussi de recueillir leurs informations. Ainsi, la fiche sur les fonctions de base du Web demandait aux élèves d'utiliser différents icones pour en définir la fonction et aussi d'essayer de leur donner un nom. Les deux autres fiches sont une copie d'écran d'un annuaire et d'un moteur; et un questionnaire portant sur la comparaison annuaire/moteur et sur l'étude d'un site Web : celui de la Cité des Sciences. Ces fiches permettent une approche guidée des outils de recherche du Web. De plus, elles insistent sur des fonctions comme par exemple l'aide à la formulation de la recherche que possèdent tous les outils et qui permet de connaître les spécificités ainsi que la syntaxe du moteur ou de l'annuaire. Ce que je veux, c'est que les élèves comprennent que tous les outils ont un mode de fonctionnement propre qui fait que la même requête saisie sur Alta-vista et Google va donner des résultats différents puisque pour Google l'opérateur « et » est implicite alors que pour Alta-vista c'est le « ou » et surtout qu'ils retiennent qu'il existe un endroit où on leur explique la syntaxe et les spécificités de l'outil. Mon but est qu'ils retiennent de ces séances des démarches (cheminement intellectuel) qu'ils pourront réutiliser par la suite.

La séance 4²⁴ était un réinvestissement des compétences apprises lors de la séance précédente et aussi le moment propice pour travailler sur la notion de critère de validité d'un site.

Même s'il semble que les fonctionnalités de base du Web soient acquises (à l'exception cependant des fonctions historiques et favoris qui semblent encore avoir du mal à se distinguer pour les élèves), il est toutefois illusoire de croire que l'utilisation des annuaires et des moteurs est totalement comprise (pour preuve la confusion fréquente entre les deux termes pour désigner un outil de recherche précis) en deux séances. Cela est trop complexe et cela nécessite une utilisation fréquente, raisonnée et réfléchie.

Par ailleurs, BCDI 2, représente l'outil fidèle du documentaliste sans lequel aucune recherche documentaire dans le fonds du CDI n'est possible. Bien sûr, BCDI 2 devait être utilisé par les élèves pour trouver des documents correspondants à leurs recherche. Cependant son utilisation par les élèves devait être pensée dans le cadre d'un réinvestissement ultérieur c'est à dire par l'utilisation d'un autre logiciel documentaire comme celui des bibliothèques-médiathèques. C'est pourquoi, j'ai beaucoup insisté au cours de la séance 2²⁵, sur la recherche de mots-clés appropriés, sur la formulation de leur requête ainsi que sur le relevé des références bibliographiques.

Je pense d'ailleurs que BCDI 3, la nouvelle version du logiciel, facilitera, par une présentation des différentes possibilités de recherche (par thèmes, titre, auteur, collection, éditeur, thésaurus, multicritères et expert) sous forme d'onglets, le réinvestissement des compétences apprises avec BCDI lors de l'utilisation du logiciel des bibliothèques.

²³ Voir Annexe 2

²⁴ Voir Annexe 2

²⁵ Voir Annexe 2

Le but de toutes ces séances est que les élèves acquièrent des compétences documentaires qui seront réutilisables par la suite. L'appropriation de ces compétences qui sont rattachées à des notions de références dans le domaine de l'information-documentation permet aux élèves de pénétrer dans le domaine de la culture informationnelle.

Comment ces compétences documentaires sont-elles acquises par les élèves ? Comment peut-on caractériser la pédagogie documentaire et la mettre en évidence dans les séances de ce projet ?

La pédagogie documentaire peut être définie comme l'ensemble des activités de formation au travail sur documents. C'est une démarche documentaire au service de l'acquisition de connaissances ou compétences.

Elle est fondée sur l'idée que les apprentissages des élèves se construisent à travers des démarches de projet.

Comment l'élève peut-il construire son savoir en situation de médiation documentaire ?

Séraphin Alava²⁶ nous dit que dans sa recherche l'élève va appréhender 3 niveaux de la médiation documentaire :

Données —————> Information —————> Savoirs

L'auteur décrit donc trois niveaux de recherche qui doivent être compris dans une stratégie de recherche d'informations.

Le premier nommé « orpailleur » permet de passer du document aux données par un simple recueil de ces dernières.

Le deuxième nommé « l'orfèvre » mêle des objectifs méthodologiques et cognitifs . L'élève élabore une stratégie pour arriver à réaliser une production finale qui nécessite la transformation des données brutes en information grâce à l'interaction entre les données des documents, les connaissances antérieures de l'élève et les consignes de recherche.

Le troisième nommé « l'alchimiste » permet à l'élève de se construire un savoir particulier qui est absent dans les documents mais qui est mis en jeu dans l'ensemble des informations. Pour cela il doit résoudre un problème à partir d'informations contradictoires.

L'élève, en situation de recherche documentaire, va voir ses représentations évoluer car il va devoir intégrer de nouvelles informations à son « déjà-là conceptuel » et ainsi cela favorisera la construction d'un nouveau savoir.

La recherche documentaire place l'élève dans le cadre pédagogique de la situation problème.

Cette pédagogie est centrée sur l'élève.

Elle a pour finalité l'accomplissement de la personne, l'acquisition de l'autonomie. Elle favorise une relation critique à la connaissance.

C'est en ce sens que cette pédagogie est bien adaptée à notre situation car nous nous trouvons dans une démarche de projet avec la mise en place de situations problèmes qui vont permettre aux élèves de construire leurs connaissances. Nous voulons favoriser l'activité de l'élève et qu'il soit véritablement acteur de la construction de son savoir.

Pour Françoise Chapron²⁷, la pédagogie documentaire vise plus l'amélioration de l'efficacité de la démarche documentaire, que le développement de compétences informationnelles par

²⁶ ALAVA, Séraphin. Bricolage et braconnage cognitifs. Cahiers pédagogiques, mars-avril 1995, p.44-48

des savoirs et des méthodologies de travail intellectuel. Or ce sont ces dernières qui amènent l'élève à réfléchir sur son activité et sur la démarche qu'il a utilisé. Et cette réflexion est indispensable pour qu'il y ait transfert possible des compétences acquises.

Lorsque je parle de pédagogie documentaire, c'est dans le sens où cette dernière permet non seulement l'acquisition de compétences documentaires mais aussi de compétences informationnelles.

Quelle est le type d'évaluation favorisée ?

Le type d'évaluation privilégiée est formative.

J'ai donc réalisé une fiche de suivi²⁸ des principales compétences documentaires (qu'il me semblait possible d'évaluer à travers la réalisation d'une tâche) intervenant lors de la conception de panneaux d'exposition. Une fiche a été donnée par groupe. Elle a été placée dans le dossier de chaque groupe (en effet, j'ai constitué pour chaque groupe, un dossier dans lequel les élèves glissaient à la fin des séances leurs travaux et il restait au CDI pour éviter tout oubli d'une séance sur l'autre). Celle-ci me permet de suivre l'évolution des élèves et de noter au fur et à mesure ce qui leur pose éventuellement problème et de le leur signifier dans la case conseil qui peut aussi servir à les encourager. Elle sert de fiche de liaison entre les élèves et moi. Pour les élèves, elle constitue un repère de l'avancement et de l'évolution de leur travail dans le domaine documentaire.

Néanmoins, une évaluation sommative du panneau sera réalisée en commun par l'enseignante de coiffure qui évaluera le contenu scientifique du panneau, le professeur d'arts plastiques la qualité graphique de son esthétique et l'enseignant-documentaliste l'implication et la démarche documentaire suivie ainsi que la conception du panneau (respect des consignes : hiérarchisation de l'information, rapport texte/image, mention des références des illustrations).

Après avoir défini le rôle du documentaliste ainsi que la pédagogie qu'il emploie dans un tel dispositif, voyons si la spécificité culturelle de ce dispositif a un rôle à jouer.

3.2 La spécificité culturelle de la classe à PAC est-elle un atout supplémentaire pour l'implication du documentaliste dans un dispositif pédagogique innovant ?

Au même titre que les autres dispositifs innovants, la classe à PAC est un nouveau cadre dans lequel le documentaliste a un rôle primordial à jouer : celui d'accompagner les élèves dans leurs apprentissages documentaires pour leur permettre d'accéder à de nouveaux savoirs.

La classe à PAC est le seul des derniers dispositifs innovants à être totalement orienté vers les arts et la culture.

De ce fait, elle acquiert une spécificité qui réside dans l'ouverture obligatoire de l'établissement sur l'extérieur : soit par l'organisation d'activités hors les murs, soit par la venue d'un intervenant du milieu artistique ou culturel. Ainsi, de ce fait, toute activité prendra un caractère un peu «exceptionnel» et viendra piquer la curiosité des élèves ou tout du moins suscitera une réaction de leur part.

Cette composante peut avoir un effet bénéfique très important sur la motivation des élèves car un élément extérieur à l'institution scolaire est nécessairement présent dans ce dispositif et

²⁷ CHAPRON, Françoise. Les CDI des lycées et collèges. Paris : Presses Universitaires de France, 1999. Le CDI : un espace d'apprentissage pour les élèves, p. 167-182

²⁸ Voir Annexe 6

cela peut contribuer à atténuer la connotation de «travail purement scolaire » qui reste tout de même liée aux nouveaux dispositifs.

Elle constitue un atout supplémentaire pour le documentaliste car l'ouverture sur le domaine culturel et artistique peut lui permettre de valoriser ses compétences en terme de veille de l'actualité et de l'offre culturelle existante mais aussi en terme de connaissance des spécificités des différents médias existants. Ainsi de par ses compétences, le documentaliste pourra peut-être s'intégrer de façon plus systématique dans ce type de projet. Cependant, le travail de recherche documentaire effectué ne différera pas, dans ses étapes, de celui réalisé dans un contexte disciplinaire (exposé) ou interdisciplinaire (Travaux Personnels Encadrés, Itinéraires de Découverte).

Le documentaliste pourra, lorsque le domaine artistique et culturel est mal connu des élèves, favoriser soit un premier contact avec ce domaine, soit un approfondissement de la rencontre grâce à la médiation documentaire. De plus des compétences informationnelles spécifiques pourront être mises en œuvre comme l'étude de modalités particulières de communication d'un média donné.

Cela peut aussi contribuer à diffuser une autre image du documentaliste : celle d'un professionnel de l'information qui se tient au courant de l'actualité culturelle et artistique, qui est ouvert sur toutes ces pratiques.

Conclusion :

La classe à PAC constitue un nouveau cadre dans lequel les apprentissages documentaires peuvent être mis en place.

Ce dispositif, de par sa spécificité culturelle, permet de valoriser et de conjuguer différentes fonctions du documentaliste : sa mission pédagogique et celle de relation et d'ouverture sur l'extérieur.

Par la mise en place d'une démarche de projet, il met l'accent sur les apprentissages documentaires inhérents ainsi que sur la pédagogie documentaire.

Le projet permet ainsi de contextualiser et de donner du sens aux apprentissages documentaires.

Ainsi, de par la double implication du documentaliste, nous pouvons espérer que sa collaboration sera réellement reconnue au sein de ce dispositif et qu'il sera sollicité de la part de ses collègues enseignants.

De plus, l'importance des compétences informationnelles mises en jeu, ainsi que les nombreuses compétences documentaires et savoirs de référence qui sont impliqués, plaident pour une véritable reconnaissance du rôle du documentaliste.

Par ailleurs, le partenariat avec un organisme culturel, doit permettre aux élèves d'exprimer leurs émotions, et aussi de s'appuyer sur ces dernières pour acquérir des connaissances.

L'école doit apprendre à mieux connaître les stratégies d'apprentissages développées par ses partenaires culturels pour qu'il y ait entre eux une véritable synergie cognitive au bénéfice de l'élève.

D'autre part, nous pouvons imaginer que le travail de conception des panneaux par les élèves, pourrait être le point de départ d'un autre projet.

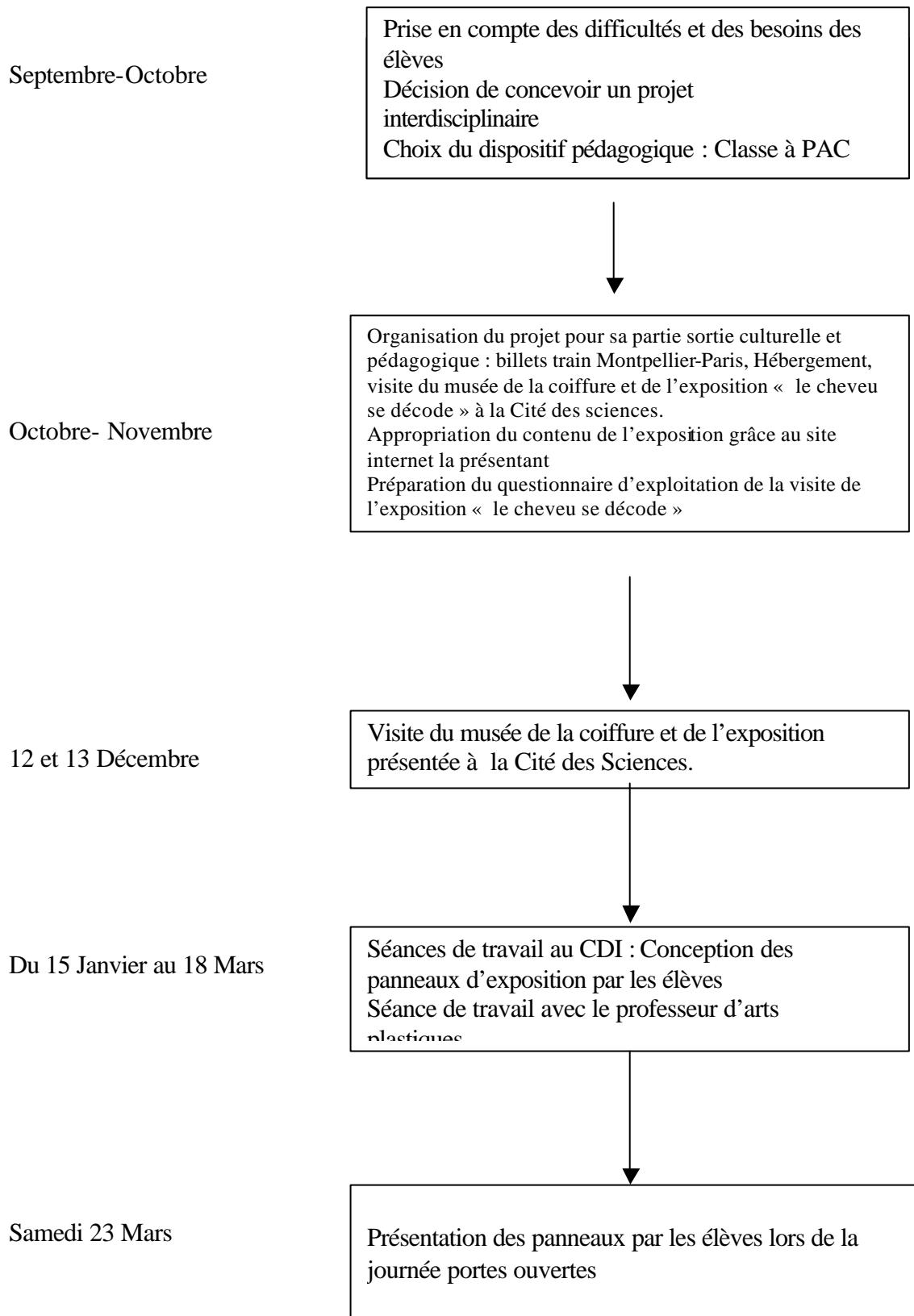
En effet, toujours dans l'idée d'ouverture sur l'extérieur, et aussi dans un but de communication, une présentation en ligne sur un site internet de ce travail par des élèves de CAP coiffure pourrait être envisagée. Cela serait aussi l'occasion pour eux de présenter leur formation, les enseignements qu'ils suivent, dans un but d'information, à destination d'élèves intéressés par cette formation.

Bibliographie

- ALAVA, Séraphin. Bricolage et braconnage cognitifs. Cahiers pédagogiques, mars-avril 1995, p.44-48.
- ALLARD, Michel. Le partenariat école musée : quelques pistes de réflexion. Aster, 1999, n° 29 : l'école et ses partenaires scientifiques, p. 27-39.
- BORDALO, Isabelle, GINESTET, Jean-Paul. Pour une pédagogie du projet. Paris : Hachette éducation, 1995. Pédagogies pour demain : nouvelles approches.
- CHAPRON, Françoise. Les CDI des lycées et collèges. Paris : Presses Universitaires de France, 1999. Le CDI : un espace d'apprentissage pour les élèves, p. 167-182.
- COHEN, Cora, GIRAULT Yves. Quelques repères historiques sur le partenariat école-musée ou quarante ans de prémices tombés dans l'oubli. Aster, 1999, n°29 : l'école et ses partenaires scientifiques, p. 9-25.
- France. Ministère de l'Education nationale. Recueil des lois et règlements de l'Education nationale. Paris : Centre national de la documentation pédagogique. Titre 10. Article 104-7. Arrêté du 27 août 1992. Terminologie de l'éducation.
- France. Ministère de l'Education nationale. Enseignement artistique- Les classes à projet artistique et culturel.14/06/01.Bulletin Officiel du Ministère l'Education nationale, 14/06/01, n°24.
- France. Ministère de l'Education nationale. Recueil des lois et règlements de l'Education nationale. Paris : Centre national de la documentation pédagogique. Article 523.3b. Circulaire n° 86-123 du 13 mars 1986.
- GUICHARD, Jack. Fruit d'un partenariat école-musée, des expositions pour participer à la formation scientifique des élèves. Aster, 1999, n°29 : l'école et ses partenaires scientifiques, p. 131-145.
- Le petit Larousse illustré en couleurs. Edition 2000. Paris : Larousse, 1999. 1785 p.
- Le développement des arts et de la culture à l'école :conférence de presse de Jack Lang du 14/12/2000. In Mission pour l'éducation artistique et l'action culturelle. Site de la Mission pour l'éducation artistique et l'action culturelle. [en ligne]. Consulté le 03/03/02.
http://www.artsculture.education.fr/mission/texte_14_12.htm
- Plan pour les arts et la culture à l'école : document d'accompagnement du plan de développement des arts et de la culture à l'école. In Mission pour l'éducation artistique et l'action culturelle. Site de la Mission pour l'éducation artistique et l'action culturelle. [en ligne]. Consulté le 03/03/02.
http://www.artsculture.education.fr/mission/frameset_mission_textes.htm
- VAN-PRAET, Michel. Cours de DEA de muséologie des sciences naturelles et humaines. 1997-1998.

Annexes

Les différentes étapes du projet



LA DECOUVERTE DU CHEVEU : CONCEPTION ET REALISATION DE PANNEAUX D'EXPOSITION

SEQUENCE

Objectifs généraux :

- Faire concevoir aux élèves des panneaux d'exposition sur le thème du cheveu
- Prendre appui sur les expositions qu'ils auront vues : « le cheveu se décode » à la cité des sciences et au musée de la coiffure pour susciter leur intérêt et motivation pour ce projet
- Apporter une dimension culturelle aux élèves en relation avec leurs enseignements
- Révision du programme de technologie biologie comptant pour le CAP

Objectifs documentaires :

- Permettre aux élèves d'extraire de l'information à partir du média exposition par l'intermédiaire d'une grille d'exploitation de la visite
- Conception de panneaux d'expositions mettant en jeu les objectifs documentaires suivants : recherche d'informations, analyse et sélection de l'information pertinente, travail de synthèse, réalisation d'une production personnelle

Classe :

1 CF1

Durée :

6 séances dont 3 d'une heure (1,2,4) et 3 de deux heures (3,5,6)

Intervenants :

Documentaliste et professeurs de coiffure

Matériel :

Grille d'exploitation de la visite de l'exposition; logiciel documentaire : BCDI ; internet ; documentaires sur la coiffure; matériel pour concevoir les panneaux

Modalités :

Travail des élèves, au CDI, par petit groupe de 2, sur un sujet faisant partie des thèmes proposés : les différentes phases de la vie du cheveu et le follicule pileux, la tige du cheveu, les propriétés du cheveu : résistance, élasticité, plasticité, pouvoir d'adsorption, propriétés électriques, couleur des cheveux : mélanines, anomalies du cheveu, modification chimique lors d'une permanente, agencement d'un salon de coiffure

Déroulement de la séquence :

- séance 1 : définition des objectifs et de la stratégie de recherche : travail des élèves par système de brainstorming sur les différentes étapes à suivre pour arriver à la conception de panneaux. Cela aboutit à la création d'une fiche guide (récapitulant les étapes nécessaires à la conception et réalisation de panneaux) qui servira de fil conducteur pour les élèves au cours des séances
- séance 2 : recherche de l'information : présentation aux élèves du mode recherche simple de BCDI avec le vidéoprojecteur puis travail des élèves sur les postes
- séance 3 : recherche de l'information sur internet : travail préparatoire de lecture de pages web et découverte guidée par un questionnaire des moteurs de recherche et des annuaires
- séance 4 : recherche sur internet en utilisant moteurs et annuaires
- séance 5 : sélection de l'information pertinente (provenant soit de la grille d'exploitation de la visite, soit des documentaires du CDI, soit d'internet) : critères de pertinence et- prise de notes en fonction des objectifs de restitution
- séance 6 : conception panneaux d'exposition : réflexion sur la façon d'organiser l'information dans un panneau et conception par les élèves de leur panneau

Production/restitution :

- 1 panneau sera réalisé par groupe d'élèves

Evaluation :

- évaluation formative au cours des 6 séances
- évaluation sommative des panneaux par le professeur de coiffure, le documentaliste, l'enseignant d'arts plastiques

Seance 1 : Du sujet de recherche au panneau d'exposition : quelle démarche et quelles étapes ?

Objectifs généraux :

- Prise de conscience des différentes phases de la conception d'une exposition

Objectifs documentaires :

- Elaboration d'une stratégie de recherche d'informations à partir d'un sujet de recherche

Pré-requis :

- visite de l'exposition le cheveu se décode
- avoir répondu au questionnaire

Classe :

- 1CF1

Date :

- Mardi 15 janvier 2002 de 8h30 à 9h30
- Mardi 22 janvier 2002 de 13h30 à 14h30

Durée :

- 1 heure

Intervenants :

- la documentaliste et enseignante de coiffure

Matériel :

- Paper board
- Questionnaire csi
- Sujets
- 1 fiche : du sujet au panneau d'exposition
- 1 fiche : étapes pour la réalisation de panneaux d'exposition

Déroulement de la séance :

- présentation du projet d'exposition : voyage à Paris inclus dans classe à PAC, production à réaliser: (qu'est ce qu'une expo : panneaux +objets) panneaux d'exposition (voire objets) sur les thèmes suivants (les différentes phases de la vie du cheveu et le follicule pileux, la tige du cheveu, les propriétés du cheveu : résistance, élasticité , plasticité, pouvoir d'adsorption, propriétés électriques, couleur des cheveux : mélanines, anomalies du cheveu, modification chimique lors d'une permanente, agencement d'un salon de

- coiffure) qui font partie du référentiel du CAP, exposition présentée lors de la journée portes ouvertes du 23 mars
- modalités du déroulement du projet :
intervenants (documentaliste, enseignants de coiffure et d'arts plastiques), travail des élèves par binôme, 6 séances
 - au CDI sont prévues pour la conception des panneaux, travail évalué
 - constitution des binômes et choix des sujets (faire 1 liste à conserver)
 - travail des élèves par binôme pour déterminer les différentes étapes nécessaires à la conception et à la réalisation de panneaux (distribution d'une fiche)
 - synthèse collective : chaque groupe lit ses propositions qui sont inscrites sur le paper board puis collectivement définition des étapes à suivre
 - tous les élèves notent le déroulement sur une feuille distribuée par la documentaliste contenant juste le titre suivant étapes pour la réalisation de panneaux d'exposition (lors de la séance suivante distribution par la documentaliste d'une feuille de route inspirée des étapes définies lors de la séance précédente par les élèves, des séances futures au CDI et prenant en compte les résultats que les élèves devront noter à la fin de chaque séance)
 - critères de composition d'un panneau (exploitation questionnaire aussi) en cas de temps restant

Production / Restitution :

- feuille récapitulant les étapes de la constitution de panneaux

Evaluation :

Bilan de la séance

Les différentes phases de la vie du cheveu et le follicule pileux

La tige du cheveu

Les propriétés du cheveu : résistance, élasticité , plasticité, pouvoir d'adsorption, propriétés électriques

Couleur des cheveux : mélanines

Anomalies du cheveu

Modifications chimiques lors d'une permanente

Agencement d'un salon de coiffure

Les différentes phases de la vie du cheveu et le follicule pileux

La tige du cheveu

Les propriétés du cheveu : résistance, élasticité , plasticité, pouvoir d'adsorption, propriétés électriques

Couleur des cheveux : mélanines

Anomalies du cheveu

Modifications chimiques lors d'une permanente

Agencement d'un salon de coiffure

DU SUJET AU PANNEAU D'EXPOSITION

Quelle démarche allez-vous suivre pour concevoir des panneaux d'exposition ?

- Définissez tout d'abord les différents éléments composant un panneau d'exposition ?
- Citez par ordre chronologique les différentes étapes qui vous permettent de concevoir des panneaux d'exposition

ETAPES POUR LA REALISATION DE PANNEAUX D'EXPOSITION

Séance 2 : Chercher des références bibliographiques grâce à BCDI
--

Objectifs généraux :

- savoir trouver les références des documents

Objectifs documentaires :

- savoir traduire un sujet en mots-clés
- utiliser le mode simple de BCDI
- relever les références des documents

Pré-requis :

- avoir cerné son sujet

Classe :

- 1 CF1

Date :

- mardi 22 janvier de 8h30 a 9h30
- mardi 29 janvier 2002 de 13h30 a 14h30

Durée :

- 1 heure

Intervenants :

- la documentaliste et madame Moreau ou Madame Labar (enseignante de coiffure)

Matériel :

- vidéoprojecteur
- 6 postes équipés de BCDI
- 1 fiche guide : recherche de références bibliographiques

Déroulement de la séance :

- présentation du déroulement de la séance

- présentation du logiciel BCDI en mode simple (chemin d'accès, 3 lignes de saisie : qui, quoi, où, fictions/documentaires) en utilisant le vidéoprojecteur : solliciter ceux qui connaissent le logiciel documentaire pour qu'ils en expliquent le fonctionnement aux autres
- distribution de la fiche « recherche de références bibliographiques » et explication
- les élèves passent sur les postes
- réflexion de 5 minutes sur les mots clés à utiliser pour interroger BCDI
- recherche sur BCDI des références bibliographiques (aide ponctuelle du documentaliste à la demande)
- sélection des documents pertinents et relevé de leurs références
- recherche des documents dans le CDI (pour les plus rapides)
- évaluation individuelle de chaque groupe au vu des références relevées

Production / Restitution :

- fiche guide à remplir

Evaluation :

- formative : au cours de la séance, vérification des références relevées

Bilan de la séance

Séance 3 : Découverte du web, de ses outils (annuaire, moteur) , de la structure d'un site web
--

Objectifs généraux :

- connaissances de base sur le fonctionnement du Web
- acquisition d'un vocabulaire spécialisé

Objectifs documentaires :

- manipuler l'outil multimédia
- comprendre les spécificités des outils de recherche : annuaire /moteur
- comprendre l'arborescence d'un site

Pré-requis :

- utilisation d'un clavier d'ordinateur, de la souris

Classe :

- 1 CF1 en demi-groupe

Date :

- Mardi 29 janvier 2002 de 8h30 à 10h30
- Mardi 5 février 2002 de 13h30 à 15h30

Durée :

- 2 heures

Intervenants :

- la documentaliste et madame Moreau ou Madame Labar (enseignante de coiffure)

Matériel :

- 6 postes équipés d'une connexion à internet
- fiche sur les fonctions de base à remplir
- questionnaire
- fiche copie écran annuaire /moteur

Déroulement de la séance :

- Explication des consignes et du déroulement de la séance, rendu de la feuille évaluation
- Les élèves vont sur les postes connectés à internet (2 par poste) et se mettent sur la page d'accueil web
- Distribution de la fiche sur les fonctions de base du web
- Ils choisissent un outil de recherche en favori (moteur ou annuaire) et doivent remplir leur fiche en explorant les fonctionnalités proposées
- Temps collectif : chacun explique ses réponses et élaboration de définitions collectives pour chaque élément
- Distribution du questionnaire et de la fiche copie d'écran
- Les élèves tapent l'adresse de l'annuaire et du moteur pour aller sur le site et répondent au questionnaire
- Retour collectif : définition annuaire/moteur
- Les élèves vont sur le site de la cité des sciences et répondent aux questions
- Retour collectif : questionnaire cité des sciences

Production / Restitution :**Evaluation :****Bilan de la séance**

Séance 4 : Recherche / sélection d'informations et d'images sur le WEB

Objectifs généraux :

- Identification de sites ou pages Web pertinents par rapport au sujet et valides

Objectifs documentaires :

- Savoir utiliser les moteurs de recherche sur le Web
- Sélectionner les sites ou pages Web intéressants
- Montrer les limites d'Internet pour des recherches précises et pointues

Pré-requis :

- Connaître les outils de recherche du Web : moteur, annuaire

Classe :

- 1CF1 en demi-groupe

Date :

- Mardi 5 février 2002 de 8h30 à 9h30
- Mardi 26 février 2002 de 13h30 à 14h30

Durée :

- 1 heure

Intervenants :

- La documentaliste et une enseignante de coiffure : Madame Moreau

Matériel :

- 6 postes équipés d'une connexion à Internet
- 2 fiches : Recherche d'informations sur le web et Evaluation de l'information des sites ou pages Web

Déroulement de la séance :

- Explication des consignes et du déroulement de la séance
- Revenir sur la dernière séance : demander aux élèves la différence entre moteurs et annuaires de recherche, où trouver l'info pour syntaxe de saisie, existe t'il des formes de recherche spécifiques (→ recherche d'images)
- Distribution et explication de la fiche :Recherche d'informations sur leWeb
- Les élèves passent sur les postes : recherche d'un site ou page Web et relevé de l'adresse des sites pertinents + description contenu
- Recherche d'images et relevé de l'adresse du site + description de l'image
- Retour collectif : demander si la recherche a donné des résultats, lesquels, critères de sélection des sites, pertinence d'une recherche sur le Web pour ce type de sujet ?
- En fonction de la rapidité des élèves, distribution et explication de la fiche Evaluation de l'information des sites ou pages Web
- Les élèves passent sur les postes et retournent au premier site sélectionné pour remplir la fiche distribuée (fiche relevée et discussion sur les critères de sélection /pertinence au début de la séance suivante)

Production / Restitution :

- fiche : recherche d'informations sur le Web (et éventuellement la fiche Evaluation de l'information des sites ou pages Web)

Evaluation :

- fiche : recherche d'informations sur le Web

Bilan de la séance

Questionnaire à remplir lors de la visite de l'exposition « le cheveu se décode »

Observations sur l'organisation des panneaux (explicatifs) de l'exposition :

Choisissez un panneau et répondez aux questions suivantes en le regardant :

I Observez tout d'abord le texte (l'écrit) de ce panneau :

Le texte est-il organisé ?

Oui

Non

Si oui, précisez comment : nombre de colonnes, nombre de parties : relevez leur titre.

Certaines portions du texte sont-elles mises en valeur (caractères plus gros, écrits en gras ou en couleurs, soulignés...)?

Une introduction et/ou un résumé sont-ils présents sur le panneau ? Notez lequel.

II Observez maintenant les illustrations :

Quel est leur nombre ?

Quelle est la nature de cette illustration (dessin, photographie, schémas ...)?

Une légende est-elle présente sous l'illustration ?

Oui

Non

Quelle est la proportion de texte par rapport à l'illustration ?

Faites un schéma de ce panneau : différenciez le texte de l'illustration, représentez les différentes parties du panneau.

Questions sur le contenu des panneaux :

- 1- Quelles sont les différentes phases de la vie du cheveu ? Décrivez les.
- 2- Complétez le schéma d'une coupe de follicule pileux en vous aidant des panneaux.
- 3- Par rapport à la maquette présentée, citez les différentes parties de la tige du cheveu
- 4- Quelle est la résistance d'un cheveu ?
- 5- Citez les différentes propriétés du cheveu.
- 6- Quelle est l'origine de la couleur des cheveux ?
- 7- Quelle est l'origine de la forme des cheveux ?
- 8- Que se passe t'il au niveau chimique lors d'un brushing et lors d'une permanente ?
- 9- Choisissez la photo d'un salon dans le monde. Précisez le pays choisi et décrivez ce salon.
- 10- Comment observe t'on l'intérieur du cheveu ?

Compétences documentaires intervenant lors de la conception de panneaux d'exposition
(classe à PAC)

	Acquis	Non acquis	En cours d'acq
Traduire le sujet en mots-clés			
Faire une recherche sur BCDI en mode simple			
Relevé des références à l'aide de la fiche guide			
Notions de base sur Internet			
Lancer une recherche sur Internet : Choix outil de recherche Formulation de la requête			
Sélection de l'information pertinente pour le panneau (QQQOCP)			

